Exploitation de documents

Proposition de corrigé

**Thèmes abordés** : Preuve, actes et faits juridiques

Mise en situation :

Dorothy, Douglas, Cristina et Cruz sont des amis d'enfance. Il y a quelques temps, ils ont créé une société de services à la personne « *Tout pour la personne SARL* ».

L’activité étant en pleine expansion, ils souhaitent ouvrir un nouveau bureau dans la ville voisine. Mais le problème du financement se pose : faut-il privilégier un emprunt bancaire ou procéder à une augmentation de capital ?

Cristina et Dorothy connaissent deux autres amis, Athir et Délila.

Ces personnes souhaitent devenir associées et peuvent apporter respectivement 800 euros et 1600 euros en espèces. Pour finaliser cette opération, Athir et Délila passent l’un et l’autre trois semaines dans l’entreprise, pour comprendre son fonctionnement et ses spécificités.

Au bout de cette période, ils décident de participer à l’augmentation de capital (document n°1).

Dorothy et Délila deviennent gérantes.

Travail à faire :

*À partir de la documentation fournie (vous trouverez notamment un lexique, document n°5) et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :*

1 - l’augmentation de capital

Lors d’une réunion rassemblant tous les associés, Cruz estime que Délila n’a pas versé le montant de son apport de 1 600 euros.

Il conteste donc qu’elle soit associée et il refuse qu’elle participe à la prise de décision.

***Questions:***

* 1. *Qualifiez la situation juridique contestée à partir du document n°2 : est-ce un acte ou un fait juridique ? Justifiez.*

D’après le document n°2, on peut conclure que le contrat de société est un acte juridique : les associés souhaitent et recherchent les conséquences juridiques (droit de vote, perception des dividendes notamment).

* 1. *D’après cette qualification, déterminez notamment à partir du document n°3, quel moyen de preuve, Cruz pourra utiliser pour confirmer ce qu’il prétend ?*

Etant donné la qualification juridique de la situation, il faut se reporter aux articles 1326 et 1341 du Code civil : il s’agit d’un acte juridique, donc il faut un écrit surtout si la somme portée sur l’acte est supérieure à 1 500 euros. Ce qui est le cas, Délila ayant prétendu apporter 1 600 euros.

Il faudra donc pour Cruz apporter la preuve écrite à l’appui de sa demande (prouver un faux, apporter d’autres preuves écrites comme un extrait du registre du commerce et des sociétés).

* 1. *D’après cette qualification et les documents n°3 et 4, répondez, aux questions suivantes :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dans le litige opposant Cruz à Délila** | **Réponse** | **Justification (articles de loi)** |
| Qui sera le premier plaideur ? | Cruz devra être le premier à prouver, puisqu’il est le demandeur : il souhaite annuler le contrat de société. | Article 1315 du Code civil |
| Que faut-il prouver ?  Par qui ? | Cruz devra prouver que Délila n’a pas versé son apport et/ou que le contrat de société est un faux (conteste la signature de Délila par exemple).  puis  Délila devra prouver à l’inverse qu’elle a bien versé son apport (extrait bancaire par exemple). | Article 1323 du Code civil  Article 9 du Code de procédure civile |

2 – la concurrence déloyale.

Dorothy, co-gérante de la société « *Tout pour la personne SARL* » fait un amer constat.

Un nouveau concurrent vient d’ouvrir deux bureaux à l’enseigne de « *La personne et son confort* *SARL*».

Ce concurrent a adopté un agencement et une décoration dans ses bureaux faisant naître la même ambiance.

En effet, « *La personne et son confort* *SARL*» utilise une série d’éléments identiques à ceux mis en place par « *Tout pour la personne SARL* » : combinaison de couleurs, présentation du bureau d’accueil, disposition du mobilier et des présentoirs, etc…

Dorothy souhaite éclaircir cette situation car elle apprend que les gérants de cette nouvelle société concurrente sont Douglas et Délila.

Elle souhaite agir en justice pour faire cesser cette situation qu’elle estime être une pratique déloyale.

***Questions :***

* 1. *Qualifiez la situation juridique contestée à partir du document n°2 : est-ce un acte ou un fait juridique ? Justifiez.*

D’après le document n°1, on peut conclure que la pratique déloyale est un fait juridique : Douglas et Délila ne souhaitent et ne recherchent pas les conséquences juridiques de cette situation (sanction et condamnation à réparation du dommage causé à la société « Tout pour la personne SARL »).

* 1. *D’après cette qualification, déterminez notamment à partir du document n°3, quel moyen de preuve, Dorothy pourra utiliser pour confirmer ce qu’elle prétend ?*

Etant donné la qualification juridique de la situation, il faut se reporter à l’article 1341 du Code civil : il s’agit d’un fait juridique, donc la preuve est libre et Dorothy pourra utiliser tout procédé de preuve à l’appui de sa demande (témoignage, constat d’huissier, etc…).

* 1. *D’après cette qualification et les documents n°3 et 4, répondez, aux questions suivantes :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dans le litige opposant Dorothy à Douglas et Délila** | **Réponse** | **Justification** |
| Qui sera le premier plaideur ? | Dorothy devra être la première à prouver, puisqu’elle est la demanderesse : elle souhaite mettre fin à une situation de concurrence déloyale. | Article 1315 du Code civil |
| Que faut-il prouver ?  Par qui ? | Dorothy devra prouver qu’il y a un risque ou un dommage constaté pour la société, que ses associés ont utilisé leur situation dans la société pour la concurrencer.  puis  Douglas et Délila devront prouver que la situation dans laquelle ils sont, n’est pas condamnable : il n’y a pas de concurrence déloyale, ils ne créent pas de confusion dans l’esprit des clients, ils n’ont pas utilisé d’éléments appartenant à la société « *Tout pour la personne SARL* » | Article 9 du Code de procédure civile |